

# Formations Chef d'établissement



Formation initiale des Chefs d'établissement	14
Parcours de Détermination	16
Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation	18
Formation préalable à la prise de fonction	22
Parcours Post-nomination	24
Formation des Chefs d'Établissements nommés sans formation préalable	26

## Formation initiale des Chefs d'établissement

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

### Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Église, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

### Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier
- En acquérant des connaissances
- En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.

### Formation post-nomination

Un parcours de 23 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

### Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

Un parcours de 41 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

### Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 25 juin 2025.

La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.



### TÉMOIGNAGE FORMATION CADRES DE DIRECTION

« Ce qui m'a marqué, c'est la capacité à articuler stratégie et réalité du terrain ».

# Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés.  
1<sup>re</sup> phase du dispositif de formation initiale.

## public

- enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire
- Personnels de droit privé ou enseignants de l'enseignement catholiques se projetant sur la mission de chef d'établissement

## pré-requis

- Être inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement scolaire

## inscriptions

Inscriptions par les tutelles entre février et avril. Une commission de recrutement procède à la sélection des dossiers retenus. Responsable administrative du parcours :

**Myriam Boutruche**

m-boutruche@enseignement-catholique.fr

## Informations pratiques

**Durée**  
10 jours (70 heures)

**Coût total de la formation :**  
forfait 2450 €

**+ 5 jours**  
de stage de formation

**Prise en charge possible selon les situations :**  
Formiris pour les enseignants / Akto ou Fonds propres pour les non enseignants

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

## Année de détermination

### Session 1 - 2 jours

Session inaugurale

intersession

### Session 2 - 5 jours

Session longue

intersession

### Session 3 - 5 jours

Stage d'observation

intersession / Ecrit écho de stage

### Session 4 - 3 jours

Session de relecture (session de relecture à l'ECM, entretien visio, outil de discernement MARS)

### Session 5

Entretien avec la tutelle

à chaque session

Portfolio et fil rouge *fiches repères, balises, ancrages...* Espace numérique de partage

## Dates du parcours de détermination

### Session Inaugurale

Mercredi 17 et jeudi 18 septembre 2025 - ECM - Montrouge

### Sessions Longues

#### Bouvines

Du 16 au 20 novembre 2026

#### Lyon

Du 16 au 20 novembre 2026

#### Paris 1

Du 7 au 11 décembre 2026

#### Paris 2

Du 1<sup>er</sup> au 05 février 2027

#### Montauban

Du 07 au 11 décembre 2026

#### Angers

Du 11 au 15 janvier 2027

### Stage d'observation

Entre la session longue et la session de lecture. Le lieu est choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle

### Session Relecture distanciel et à l'ECM

#### Lyon - Bouvines - Paris 1

distanciel 17 mars 2027 - 14h-16h30

#### Angers - Paris 2 - Montauban

distanciel 24 mars 2027 - 14h-16h30

#### Bouvines - Lyon - Paris 1

distanciel 03 mai 2027  
à l'ECM 04 et 05 mai 2027

#### Paris 2 - Montauban - Angers

distanciel 12 au 19 mai 2027  
à l'ECM 26 et 27 mai 2027

## Organisation du parcours

### Session inaugurale

**Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique**

- Comprendre et prendre la mesure du « recevoir Mission ».
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

### Session longue

**Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)**

Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducatives, pédagogiques, administratives et matérielles.

S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.

Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Église : Bible, Théologie, Droit canon.

Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Église.

Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

### Stage d'observation

**Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.**

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...

- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.

- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet ? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

- Recommandations :** En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...). Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

- Écrit écho de stage :** Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

- Le lieu de la formation :** Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

- Période :** entre la Session longue et la session de relecture.

- Organisation :** Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

- Coût pédagogique :** 0€, pas de prise en charge des frais annexes.

### Session de relecture

**Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.**

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission.

- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.

- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.

- Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.

- Se situer en relation avec la Tutelle.

**Modalités pédagogiques des sessions inaugurales, des sessions longues et sessions de relecture**

Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,

Rencontres, témoignages

Table ronde, débats

Travail autour d'études de cas

Entretiens individuels



## Modalités d'évaluation

Feedback de fin de session

Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs

# Préparation au titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 40900 – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 25 juin 2025

## Présentation de la certification

### À qui s'adresse la certification ?

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;

Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche.

Extrait du dossier enregistré au RNCP

### Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- 1 Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;
- 2 Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;
- 3 Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.

## Information et modalités de son obtention

La certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » est organisée en 5 Blocs de compétences dont la présentation figure dans les pages qui suivent.

### L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.

Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence n°1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.

Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

### Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- 1 d'étaler la formation sur la durée
- 2 de choisir les Blocs dont il a le plus spécifiquement besoin
- 3 de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

### Par la voie de la VAE

La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



## Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification.

### bloc 1

Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

#### Compétences génériques attestées

Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement

Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation

Exercer la gouvernance générale de l'organisation

Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

#### Modalités d'évaluation

Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce

L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives

Un écrit, de 50 à 60 pages\*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus

Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité

### bloc 2

Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation

#### Compétences génériques attestées

Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires

Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace

Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières

#### Modalités d'évaluation

Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages\* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre

Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

### bloc 3

Piloter les ressources humaines

#### Compétences génériques attestées

Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation

Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels

Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

#### Modalités d'évaluation

Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

### bloc 4

Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

#### Compétences génériques attestées

Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien

Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement

Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel

#### Modalités d'évaluation

Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité

### bloc 5

Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation

#### Compétences génériques attestées

Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis

Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation

Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation

Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail

#### Modalités d'évaluation

Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers

La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité



On se référera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées.

## Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels.

**Un principe réflexif :** La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

**Un principe éthique :** le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.

**Un principe stratégique :** les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un mana-

gement stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.

**Un principe épistémologique :** les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.



Au cours des deux années, cinq Blocs de Compétences (BC) font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p - code 40900 - par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 25 juin 2025.

## Organisation du Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans
- Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs

La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :

- Des temps en présentiel
- Un accompagnement professionnel
- Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage

## Résultats des certifications au titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de pilotage.

L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la mission de dirigeant.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Promotion	Nombre de stagiaires	Pourcentage de stagiaires certifiés	Pourcentage de stagiaires non certifiés
2019-2020	82	97%	3%
2020-2021	97	96%	4%
2021-2022	99	94%	1%
2022-2023	124	93%	7%
2023-2024	95	97%	3%
2024-2025	82	96%	4%

VAE - Pas de candidat à ce jour

## Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certifié de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

- selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route et une délégation, différentes
- dans des conditions d'exercice différentes

- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble des acteurs du système éducatif et de formation

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

## Passerelles entre la certification de Dirigeant et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Blocs de compétence du titre de dirigeant	Blocs de compétence				
	bloc 1	bloc 2	bloc 3	bloc 4	bloc 5
Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	✓				
Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation		✓			
Gérer les ressources humaines			✓		
Représenter l'organisation sur les plans institutionnels, professionnels et territoriaux et contribuer au développement du réseau				✓	
Gérer les fonctions administratives, économiques, financières, matérielles et immobilières de l'organisation					✓
ÉQUIVALENCES					
	↕	↕	↕	↕	↕
<b>Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation</b>					
<b>titre complet</b>		✓	✓		
<b>bloc 2</b> Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation		✓	✓		
<b>bloc 3</b> Pilotage de projets éducatifs		✓	✓		
<b>Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques</b>					
<b>titre complet</b>		✓		✓	
<b>bloc 4</b> Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial				✓	
<b>bloc 5</b> Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement		✓			

# Formation préalable à la prise de fonction

2<sup>e</sup> phase du dispositif de formation initiale  
1<sup>re</sup> année de la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

## public

Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

## pré-requis

À la suite du processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale

Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

## inscriptions

Inscription en juin de chaque année par la tutelle suite à l'entretien de détermination.

Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers.

Responsable administrative du parcours : **Anne RODRIGUEZ**

a-rodriquez@enseignement-catholique.fr  
Ligne directe : 01 55 48 04 62

## Parcours préalable

### Session 1 - 5 jours

Piloter un établissement catholique d'enseignement

#### intersession

### Session 2 - 3 jours

Animer la communauté éducative et organiser l'établissement

#### intersession

### Session 3 en local - 4 jours

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement

#### intersession

### Session 4 - 5 jours

Gérer l'établissement au service du projet

#### à chaque session

Rencontres, lectures, autoformation.  
Travail sur dossier préparatoire, ENP, stage.

**en transversalité** Élaboration d'un portefeuille de compétences sur la base du référentiel métier



À cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

**BC2** : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

**BC4** : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

## Informations pratiques

### Durée de la formation

17 jours / 119 heures

Temps du stage « ouverture » et du passage en jury non inclus

4165 € et 500 € de frais d'évaluation

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.

Chaque session commence à 10h le lundi matin et se termine le dernier jour à 16h

## Informations pratiques

### Stage pratique

5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session 1 et juin.

Coût pédagogique 0€

Pas de prise en charge des frais annexes

## Organisation du parcours

### Objectifs, contenus : Année 1

#### S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1, 2, 3 et 5)

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement

Le CE au cœur de la relation Management - Animation - Accompagnement

Prendre en compte la question religieuse

Élaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes)

#### S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2, 3 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Fonctionnement des équipes : situer son management

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique

Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires

#### S3 Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (Blocs 2 et 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Église

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ?

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission

Analyse systémique

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales

Développer des partenariats au service du projet

#### S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1, 3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets

Législation scolaire

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale

La conduite d'entretien

La gestion au service du projet : analyse financière

### Modalités pédagogiques

Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques

Accompagnement à la certification

Travail à distance pendant les inter-sessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

## Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- Après d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- Après d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- Après d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

### Objectifs, contenus : Année 1

Objectif général : « découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction - être chercheur dans une année laboratoire »

Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)

Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable

Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation

Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future

Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

## Dates des sessions

### Session S1

groupe 1 21 au 25 septembre 2026  
groupe 2 05 au 09 octobre 2026

### Session S2

groupe 1 02 au 04 novembre 2026  
groupe 2 24 au 26 novembre 2026

### Session S3

groupe A 11 au 14 janvier 2027  
groupe B du 18 au 21 janvier 2027  
groupe C 25 au 28 janvier 2027

### Session S4

groupe 1 26 au 30 avril 2027  
groupe 2 07 au 11 juin 2027

# Formation Post-nomination

3<sup>e</sup> phase du dispositif de formation initiale  
2<sup>e</sup> année de la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

## public

➤ Chefs d'établissement

## pré-requis

- Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

## inscriptions

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, dès le mois d'avril :  
Responsable administrative du parcours :  
**Anne RODRIGUEZ**  
a-rodriquez@enseignement-catholique.fr  
Ligne directe : 01 55 48 04 62

## Informations pratiques

### Durée de la formation

23,5 jours de formation +  
1,5 jours de jury

soit 490 € (R0)

5267,50 € (R1 à R5)

750 € de frais  
d'évaluation

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris - CPF - Akto - Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours

## ➤ Parcours Post-Nomination

### Regroupement R0 (2 jours)

Début juillet  
Préparation de la rentrée

### Regroupement R1 (4 jours)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter  
Session inaugurale

#### intersession

### Regroupement R2 (3 jours)

Élaborer son projet de pilotage

#### intersession

### Regroupement R3 (4 jours)

Leadership et pilotage

### Regroupement R4 (4 jours)

Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

#### intersession

### Regroupement R5 (4 jours)

Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global

#### intersession

## Titre de «Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation»

En première année, font l'objet d'une validation :

**BC2** : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

**BC4** : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

**BC3** : Piloter les Ressources Humaines

**BC5** : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

**BC1** : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

## ➤ Organisation du parcours

### R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative (Blocs 1, 3, 2)

Se préparer à prendre un premier poste de direction

Construire les premières clés de lecture de l'établissement

Animer la communauté éducative

Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée

### R1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter (Blocs 3 et 5)

Le CE pilotant des ressources au service des projets

Diagnostic et cartographie des ressources humaines

Analyse stratégique économique

### R2 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Bloc 1)

Développer une démarche stratégique pour l'établissement

Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance et la vie scolaire

Organiser la vie scolaire

### R3 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

Identifier les enjeux d'une politique d'investissements

Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif

Penser l'établissement comme organisation inclusive

Piloter une organisation complexe : faire vivre la concertation

### R4 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Blocs 1, 5 et 3)

Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours

Construire son plan stratégique RH

Favoriser le dialogue social dans l'établissement

### R5 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

Prendre des décisions dans un monde complexe

Veiller à situer sa mission pastorale

Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement

Relire son pilotage avec les outils de l'analyse

## ➤ Dates des sessions

### Regroupement R0 - 2 jours

Du 09 au 10 juillet 2026  
à l'ECM Montrouge

### Regroupement R1 - 4 jours

**groupe A** Du 21 au 24 septembre 2026, en région  
**groupe B** Du 05 au 8 octobre 2026, en région

### Regroupement R1 (suite) - 1 jour

Le 15 octobre 2026 / **En distanciel**

### Regroupement R2 - 3 jours

Du 02 au 04 décembre 2026  
à l'ECM Montrouge

### Regroupement R3 - 4 jours

**groupe A** Du 11 au 14 janvier 2027, en région  
**groupe A** Du 18 au 21 janvier 2027, en région  
**groupe A** Du 25 au 28 janvier 2027, en région

### Regroupement R4 - 4 jours

Du 15 au 18 mars 2027  
à l'ECM Montrouge

### Regroupement R4 (suite) - 1 jour

Le 07 avril 2027 / **En distanciel**

### Regroupement R5 - 4 jours

Du 10 au 13 mai 2027  
à l'ECM Montrouge

### Regroupement R5 (suite) - 0,5 jour

Le 16 juin 2027 / **En distanciel**

### Jury BC1

Le 05 juillet 2027  
à l'ECM Montrouge

# Formation des Chefs d'Établissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

public

➤ Chefs d'établissement

pré-requis

- Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

inscriptions

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination, à partir du mois d'avril par la responsable administrative du parcours :

**Anne RODRIGUEZ**

a-rodriquez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

## Informations pratiques

**Formation en 2 ans**  
**44 jours de formation**  
**2,5 jours de jury**

**735 € (R0)**  
**10 045 € (R1 à R10)**  
**1250 € de frais d'évaluation**

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours

## ➤ Parcours des Nouveaux Chefs d'Établissements

### Regroupement R0 (3J)

Préparation de la rentrée

### 1<sup>re</sup> année de formation

#### Regroupement R1 (2J)

Piloter un établissement catholique d'enseignement: accueil des nommés par le secrétaire général

#### Regroupement R1 suite (3J)

Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

intersession

#### Regroupement R2 (4J)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (1/2)

intersession

#### Regroupement R3 (4J)

Piloter et conduire les projets

#### Regroupement R4 (4J)

Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement (2/2)

intersession

#### Regroupement R5 (4J)

Piloter les Ressources Humaines

### 2<sup>de</sup> année de formation

#### Regroupement R6 (4J)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

intersession

#### Regroupement R7 (3J)

Élaborer son projet de pilotage

intersession

#### Regroupement R8 (4J)

Leadership et pilotage

intersession

#### Regroupement R9 (4J)

Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

intersession

#### Regroupement R10 (4J)

Un pilotage qui s'inscrit dans un projet global

## Les étapes de validation

### En première année, font l'objet d'une validation :

**BC2** : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs  
**BC4** : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

### En deuxième année, font l'objet d'une validation :

**BC3** : Piloter les Ressources Humaines  
**BC5** : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière  
**BC1** : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



## ➤ Organisation du parcours

### Objectifs, contenus : Année 1

#### R0 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative (Blocs 1,3,2)

Se préparer à prendre un premier poste de direction

Construire les premières clés de lecture de l'établissement

Animer la communauté éducative

Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui

Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée

#### R1 et R1 Suite : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc1)

Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance

Situer sa Responsabilité dans l'Enseignement Catholique

Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3,2, et 5)

### Objectifs, contenus : Année 2

#### R6 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter (Blocs 3 et 5)

Le CE pilotant des ressources au service des projets

Diagnostic et cartographie des ressources humaines

Analyse stratégique économique

#### R7 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Bloc 1)

Développer une démarche stratégique pour l'établissement

Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance et la vie scolaire

Organiser la vie scolaire

Élaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement

#### R2 : Piloter et conduire les projets

Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes)

Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, et structure juridique

#### R3 : Situer son pilotage dans l'environnement de l'établissement

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Église

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ?

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission -

#### R8 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

Identifier les enjeux d'une politique d'investissements

Porter la responsabilité de la Sécurité des biens et des personnes : Le cadre législatif

Penser l'établissement comme organisation inclusive

Piloter une organisation complexe : faire vivre la concertation

#### R9 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Blocs 1, 5 et 3)

Analyse systémique - S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux -

#### R4 - Mobiliser des moyens pour piloter le changement

Le CE garant de la qualité des relations (Bloc 3)

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale

Conduite d'entretiens professionnels

Gérer les relations au sein de l'établissement

Accompagner le changement

Adapter son management et en organiser les délégations

Favoriser la créativité en animant les équipes

#### R5- Mobiliser des moyens pour piloter l'établissement

Le CE garant du pilotage économique et de l'affectation des moyens de l'établissement au service du projet (Bloc 5)

Identifier les enjeux et outils du pilotage économique

La gestion au service du projet : analyse financière

Législation scolaire : agir en responsabilité

Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours

Construire son plan stratégique RH

Favoriser le dialogue social dans l'établissement

#### R10 : Élaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

Prendre des décisions dans un monde complexe

Veiller à situer sa mission pastorale Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement

Relire son pilotage avec les outils de l'analyse

## Modalités pédagogiques

- ▶ Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- ▶ Accompagnement à la certification
- ▶ Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

## Dates de la formation

### 1<sup>re</sup> année de formation

#### Regroupement R0 (3J)

du 08 au 10 Juillet 2026  
ECM Montrouge

#### Regroupement R1 (2J)

du 28 au 29 septembre 2026  
ECM Montrouge

#### Regroupement R1 suite (3J)

30 septembre au 02 octobre 2026  
ECM Montrouge

#### Regroupement R2 (4J)

Du 1<sup>er</sup> au 04 décembre 2026  
ECM Montrouge

#### Regroupement R3 (4J)

Gr. A – Du 11 au 14 Janvier 2027  
Gr. B – Du 18 au 21 Janvier 2027  
Gr. C – Du 25 au 28 Janvier 2027  
en région, selon groupe

#### Regroupement R3 suite (0,5J)

Le 03 février 2027  
Distanciel

#### Regroupement R4 (4J)

Du 22 au 25 mars 2027  
ECM Montrouge

#### Regroupement R5 (4J)

Du 18 au 21 mai 2027  
ECM Montrouge

### 2<sup>de</sup> année de formation

#### Regroupement R6 (4J)

4 Jours entre septembre et octobre  
2026 En région

#### Regroupement R6 suite (1J)

Distanciel

#### Regroupement R7 (3J)

3 Jours entre novembre et décembre  
2027 ECM Montrouge

#### Regroupement R8 (4J)

4 Jours en Janvier 2028  
En région

#### Regroupement R9 suite (4J)

4 jours entre février et mars 2028  
ECM Montrouge

#### Regroupement R9 suite (1j)

Distanciel

#### Regroupement R10 (4J)

4 Jours en mai 2028  
ECM Montrouge

#### Regroupement R10 suite (0,5J)

Distanciel

#### Jury BC1

Dates à déterminer en Juillet 2028  
ECM Montrouge



Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'École des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation



#### TÉMOIGNAGE FORMATION CHEF D'ÉTABLISSEMENT

« Avec l'ECM, on repart avec un vrai réseau de confiance sur lequel on sait qu'on pourra s'appuyer après la formation ».